

## Conseil de quartier MUETTE SUD

### Jeudi 19 novembre 2015

Le jeudi dix-neuf novembre deux mille quinze, les membres des conseils de quartier Muette Sud se sont réunis à la maison des associations, 14 avenue René Boylesve.

Etaient présents :

- Hanna SEBBAH, Adjointe au Maire chargée des associations et des conseils de quartier Muette Nord et Muette Sud.
- Jérémy REDLER, Adjoint au Maire, chargé des commerces, de l'artisanat, des professions libérales, du tourisme, et du quartier Dauphine.
- Guillaume FREREJEAN-TAITTINGER, Conseiller d'arrondissement délégué à la sécurité et de la prévention de la délinquance.
- Thierry MARTIN, Conseiller d'arrondissement chargé de la mémoire, du monde combattant, correspondant défense.
- Sophie MONTANGE, Directrice Adjointe de la maison des associations.
- Christine BECQUEMONT, Conseillère de quartier Muette Sud
- Liliane BORODINE, Conseillère de quartier Muette Sud
- Patrick COMMEREUC, Conseiller de quartier Muette Sud
- Chantal FOURQUET-FEKETÉ, Conseillère de quartier Muette Sud
- Jean-François MAILLARD, Conseiller de quartier Muette Sud
- Anne-Marie RABASTÉ, Conseillère de quartier Muette Sud
- Benoit TREILLARD, Conseiller de quartier Muette Sud
- Michèle ZIVY, Conseillère de quartier Muette Sud

**Mme SEBBAH** ouvre la séance du conseil de quartier en rappelant qu'il s'agit d'un lieu de concertation , de réflexion et d'échanges et qu'il est important d'y associer toutes les forces vives pour améliorer le quotidien des habitants, que ce soit avec les commerçants les associations ou les écoles. Le conseil de quartier est un haut lieu du vivre ensemble une valeur essentielle en ces temps difficiles.

Le thème de cette réunion est la vie de quartier est l'animation locale ; Les associations et les commerçants font vivre le quartier par leur travail, leurs initiatives et leur dynamisme.

**Mme MONTANGE** présente la maison des associations, il y en a une dans chaque arrondissement parisien, elle accueille les habitants en recherche d'activité associative, elle organise des événements mais sa mission principale est l'accompagnement des associations du 16 e, elle leur apporte conseil et information ainsi qu'un support logistique (boîtes aux lettres, salles de réunions, informatique.... ). Les associations sont des boosters de lien social et des outils de vitalité la société.

**Mme ZIVY** souhaite connaître le nombre d'associations sont réellement actives parmi les très nombreuses qui figurent sur le guide distribué en mairie. Elle se demande s'il y a réellement la place pour 2000 à 3000 associations.

**Mme SEBBAH** confirme que plus de 2000 associations sont enregistrées en préfecture dans le 16<sup>e</sup> arrondissement sur lesquels 200 à 250 réellement actives, ce qui n'est pas négligeable et fait la richesse du 16<sup>e</sup>. Elle précise que certaines des associations aimeraient vivre davantage mais rencontrent et de financement, de locaux... C'est la raison pour laquelle différentes actions ont été mises en place notamment le partenariat avec Carenews, il s'agit d'une start-up qui met en relation les entreprises avec les associations afin de mettre en place des mécénats Les subventions de la ville ne sont pas suffisantes et le processus d'obtention est très lent ce qui décourage certaines associations.

Dans le cadre du partenariat avec Carenews, qui agit comme une agence de communication pour les associations, les associations actives seront mises en avant et une vitrine permettra de communiquer sur leurs activités et leurs actualités.

**M. COMMEREUC** (inaudible)

**Mme MONTANGE** souligne que la maison des associations permet une domiciliation avec la mise à disposition de boîtes aux lettres ainsi que le prêt de locaux ( salle de réunion, salle informatique....) le foncier étend une difficulté majeure pour les associations à Paris

**M. REDLER** est adjoint au maire du 16<sup>e</sup> chargé des commerces, de l'artisanat, des professions libérales et du tourisme et préside le conseil de quartier Dauphine. Le 16<sup>e</sup> est riche de ces associations mais aussi de ses commerçants puisqu'il y en a 3 386, ce qui est très important pour un arrondissement parisien. Il donne quelques chiffres :

-Les plus grands commerces du 16<sup>e</sup> sont : le Carrefour de la porte d'Auteuil qui est le seul hypermarché dans Paris intra-muros, Franck et Fils et le Casino Belles feuilles.

- Le 16<sup>e</sup> est doté de centres commerciaux : le Passy Plaza et la galerie des belles feuilles

- le 16<sup>e</sup> dispose de 454 commerces alimentaires, 1 229 commerces non alimentaires, 603 restaurants et hôtels, 1 310 services commerciaux Et 380 commerces de gros.

La tendance générale est en hausse pour l'alimentation est en baisse pour le non alimentaire, la restauration et l'hôtellerie progressent, les services commerciaux également.

Le 16<sup>e</sup> est l'arrondissement qui a reçu les 2 derniers grand hôtels de luxe parisien : le Shangri-La et le Péninsula.

Pour la majorité des quartiers, les commerçants structurés en association et font vivre les quartiers. M. REDLER souhaite, pendant cette mandature, faire augmenter au maximum les associations de commerçants puisqu'ils restent quelques quartiers qui n'en sont pas encore dotés car ce sont des acteurs moteurs de ce qui se passe dans l'arrondissement. Nous avons la chance d'en le 16<sup>e</sup> d'avoir des quartiers qui sont comme des villages et constate davantage de dynamisme dans les quartiers où les associations de commerçants sont actives notamment pour les illuminations de Noël. L'activité de ces associations a évolué ces dernières années si elle s'organise davantage d'événements ils se sont adaptés à nos modes de vie notamment par la mise à disposition de voiturier pour tout le quartier et non pas juste pour un commerce.

Une personne du public demande ce qui va remplacer Franck & Fils

M. REDLER répond qu'il s'agit de la Grande épicerie qui va permettre de redynamiser encore plus de Passy.

M. MAILLARD représente les commerçants du marché couvert de Passy, propriété de la ville de Paris dont ils sont locataires. Le marché a été fermé le week-end suivant les attentats du 13 novembre, suite à un arrêté préfectoral, entraînant un manque-à-gagner important pour les commerçants, les commerces aux alentours été ouvert comme ceux de la rue de l'Annonciation. M. MAILLARD indique qu'il n'a réussi à joindre personne à la mairie à ce moment-là et ne comprend pas pourquoi certains commerçants ont été obligés de fermer et

pas les autres. D'autre part il souhaite savoir les commerçants qui ont été obligés de fermer seront indemnisés.

M. REDLER précise que cette décision n'est pas du fait de la mairie du 16<sup>e</sup> mais concerne l'ensemble du territoire parisien en coordination avec le préfet de police pour répondre à des impératifs de sécurité. Cette décision a été prise dans la nuit, un moment où on ne savait pas encore se passer